

Admissions en non-valeur 2023.

Conseil d'administration du 6 novembre 2023

Délibération 2023/11/CA-019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III Paul Sabatier,

Vu la délibération 2021/09/CA-076 du conseil d'administration du 27 Septembre 2021 portant délégation de pouvoir au président pour accorder des remises gracieuses et des admissions en non-valeur pour un montant inférieur à 5 000 € par objet ;

Considérant que la présente demande d'admission en non-valeur n'entre pas dans le champ de cette délégation de pouvoir ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- APPROUVE les admissions en non-valeur 2023 d'un montant de 474 832,14 € suivantes :

- liste de créances clients pour un montant total de 124 521,58 €,
- liste de créances ORV Paye pour un montant total de 20 357,25 €,
- liste de créances contrats de recherches pour un montant de 329 953,31 €.

Les tableaux de ces montants sont joints à la présente délibération.

Toulouse, le 6 novembre 2023

Le Président,




Jean-Marc BROTO

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

...9...novembre 2023.....

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 27

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

ANV 2023 - Motifs		
Motifs de l'ANV	Nombre de créances	Montant des créances
Diligences vaines : Débiteurs insolvable ou tous les moyens de poursuite ont été lancés sans retour	8	124 521,58
TOTAL ANV client	8	124 521,58
Diligences impossibles - Forclusion, plus d'adresses, prescription quadriennale	4	20 357,25
TOTAL ANV Ordre de Reversement Paye à Façon	4	20 357,25
Diligences impossibles - Forclusion plus d'adresses, prescription quadriennale	8	329 953,31
TOTAL ANV Contrat de recherche	8	329 953,31
TOTAL ANV 2023	20	474 832,14

ANV 2023 - Par client			
Compte	Client	Nombre de créances	Montant des créances
5590	AES TECHNOLOGY	3	23 702,40
6781	CHROMALYS	3	81 200,00
2746	FORMELL	2	19 619,18
TOTAL ANV Clients		8	124 521,58
PAF00001	ORV PAF PERSONNE PHYSIQUE	4	20 357,25
TOTAL ANV Ordre de Reversement Paye à Façon		4	20 357,25
2501	EADS DPT EADS INNOVATION WORKS	1	69 725,53
1169	AGENCE DE LA BIOMEDECINE	1	6 765,04
22	CONSEIL REGIONAL OCCITANIE	6	253 462,74
TOTAL ANV CONTRATS DE RECHERCHE		8	329 953,31
TOTAL ANV 2023		20	474 832,14

ANV 2023 - Par exercice		
Exercice	Nombre de créances	Montant des créances
2011	2	19 619,18
2014	2	16 591,20
2015	1	7 111,20
2017	1	20 000,00
2018	2	61 200,00
TOTAL ANV CLIENT	8	124 521,58
2012	1	5 720,71
2013	1	5 500,00
2019	2	9 136,54
TOTAL ANV Ordre de Reversement Paye à Façon	4	20 357,25
2018	1	69 725,53
2019	1	61 880,00
2020	1	50 384,29
2021	4	141 198,45
2022	1	6 765,04
TOTAL ANV CONTRAT DE RECHERCHE	8	329 953,31
TOTAL ANV 2023	20	474 832,14